



N° 032 /C/AER/PERACE/UGP/SPM/ASPM/2025

Yaoundé, 07 JUIL 2025

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS

Relatif à l'Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N°009/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/ASPM/2025 du 05 mai 2025 en vue du recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration du rapport d'achèvement du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE). En procédure d'urgence.

Crédit IDA N° 6356-CM

Conformément aux dispositions des Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque Mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 (« Règlement de Passation de Marchés »), les résultats de l'ASMI ci-dessus cité se présentent comme suit :

Nom du Projet : **Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous Desservies du Cameroun (PERACE)**

Numéro du Projet : **P 163881**

Description du Marché : **Elaboration du rapport d'achèvement du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE). En procédure d'urgence.**

Délai d'exécution : **Trente (30) jours dès la notification de l'ordre de service de démarrage.**

1. Soumissionnaire retenu

Nom :	FOMENA KAMMALAC Stevin
Adresse :	Tel : 675 66 35 66/699 85 04 37 Email : fomenastevin@gmail.com
Note technique obtenue :	99 / 100 pts
Prix du Marché négocié :	Francs CFA : 20 590 000 HT Francs CFA : 24 553 575 TTC

2. Autres Soumissionnaires

Nom des Soumissionnaires	Note CV obtenue /100 pts	Motif(s)pour le(s)quel(s) Offre n'a pas été retenue
NZUKAM NGUIFFO Guillaume Tel. +237 698 89 53 54 Email : nzukam@yahoo.fr	76 / 100 pts	Note CV classée 2 ^{ème}
CHEMO YANGA Loic Donald Tél: +237 675 36 93 23 Email: loic.chemo@yahoo.fr	07 / 100 pts	Note CV classée 3 ^{ème}
FOTSO SIMO Serge Tel: +237 677 86 74 23 Email: sergefots2002@yahoo.fr	07 / 100 pts	Note CV classée 4 ^{ème}

Le Consultant est invité à se présenter dès publication de la présente décision au Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine.

